capitale et nos traits vers l'idéal sublime pour lequel ils se sont sacrifiés et de nous rappeler ce qu'est l'idée de patrie, surtout quand cette patrie est la France. »

Dans un langage poétique et ardent, l'orateur chante les beautés de la vieille France,

De ce domaine par nos aïeux formé
Qu'ils ont conquis, qu'ils ont gardé, qu'ils ont aimé,
Cette terre sacrée entre toutes les terres
Faite du sang des fils et des larmes des mères.

M. Cousart ajoute :

« Elle est belle par ses dons naturels, par ses forêts, par ses campagnes, par ces plaines que dore le soleil, par ses paysages où se jouent les couleurs des rubis et des topazes, par la majesté de ses campagnes et de ses villes, par le ciel bleu de ses horizons, par le gai carillon de ses cloches. »

Puis, flétrissant d'un mot les théories malsaines, il adjure ses auditeurs de protester par leurs paroles et par leurs exemples.

« Vous, j'écrie-t-il, anciens combattants de 1870-71, vous vous rappelez ce qu'on disait il y a trente ans, en quêtant la rançon exigée par nos vainqueurs : « Pour la France, s'il vous plaît. » Eh bien, pour la France aussi, s'il vous plaît, donnez vos sympathies, votre cœur, vos exemples.

» Médaillés coloniaux, puissent vos décorations rappeler aux jeunes qu'ils doivent être dignes de leurs aînés.

» Patriotes, ce beau titre que vous vous êtes donné vous fait un devoir de défendre la France quand on l'attaque devant vous.

» Anciens sous-officiers, soyez fiers d'avoir été les éducateurs de nos soldats; vous avez par là bien mérité de votre pays.

» Enfin mon dernier mot sera pour vous, chers camarades de la *Jeunesse Catholique* et de la *Gauloise*, qui pour la plupart n'avez pas encore été appelés au service de la France; rendez-vous aptes à la défendre, soyez de bons soldats, donnez l'exemple de l'obéissance à vos chefs. Et si un jour vous étiez appelé à défendre votre patrie sur les champs de bataille, reprenez cette parole d'Antoine de Vesins mourant à Patay : « Mon âme à Dieu, mes vingt ans à la France ! »

M. Henri Briffault, conseiller général, marchait en tête du parti ouvrier, ayant à ses côtés ses collègues du Conseil municipal. Un grand drapeau rouge les précédait, surmonté d'un bonnet phygien.

M. Briffant parla des champs de bataille où les soldats trouvent une mort « hostile ». Il lança des foudres sur tous les conquérants, les appela des « assassins », cita, lui aussi, César et Napoléon; après quoi le parti ouvrier se dirigea vers la tombe de M. Mulier, une victime de la catastrophe de Sainte-Marguerite.

Là, M. Pierre Depringe parla des victimes du travail, qu'il nomma « les victimes de l'exploitation patronale ». Son allocution fut très courte.

Aucun incident à signaler : le drapeau rouge du parti ouvrier se présentait à la porte du cimetière, à midi précis, au moment même où les sociétés patriotiques sortaient du cimetière, de sorte que les deux cortèges se rencontrèrent. Il n'y eut pas le moindre mot prononcé de parti à autre.

A midi et demi, le drapeau rouge sortait du cimetière et la dernière manifestation prenait fin.

A WASQUEHAL

L'Administration, le Conseil municipal, la Société des Anciens militaires *Le Ralliement*, la société de gymnastique *l'Espérance*, qui s'étaient réunis en face de la Mairie ainsi que la musique *La Jeune France*, se sont rendus vers onze heures en cortège au cimetière pour déposer des couronnes sur la tombe des soldats morts pour la Patrie.

MM. Lejeune-Mulliez, maire; Henri Clément, président de la société *Le Ralliement*, et Lamère, ont pris successivement la parole.

A quatre heures après les vêpres, le clergé, suivi de nombreux paroissiens, s'est rendu processionnellement au cimetière où devant le calvaire, M. l'abbé Delcambre, curé de la paroisse, a prononcé une allocution de circonstance. Les fidèles se sont ensuite dispersés vers les tombes de leurs défunts.

DANS LE CANTON DE LANNOY

Des manifestations patriotiques ont eu lieu dans la plupart des communes où existent des monuments érigés à la mémoire des soldats morts au service de la patrie.

A LANNOY, la société municipale de gymnastique « La Lannoyenne » est allée déposer une couronne sur la tombe d'un de ses membres décédé. Le secrétaire de l'association, M. Ernest Bettremieux, a prononcé une allocution émue.

A LYS, une imposante manifestation patriotique avait été organisée. Un cortège, composé des deux sociétés locales d'anciens soldats, de la société de gymnastique *l'Avant-Garde*, des membres de l'*Union Sociale et Patriotique* et en tête duquel se trouvait le Conseil municipal, s'est rendu au cimetière vers midi et demi. Plusieurs discours ont été prononcés devant le superbe monument élevé, par souscription publique, aux soldats de la commune décédés sous les drapeaux. Successivement, les présidents des sociétés d'anciens militaires, MM. Gahide et Pattyn, ont apporté leur tribut de sympathie et de reconnaissance à ceux dont les noms sont gravés en lettres d'or sur le mausolée.

Au nom de l'*Avant-Garde*, M. Leclercq, commissaire des gymnastes, a prononcé, à son tour, une allocution patriotique. Il a affirmé que les jeunes, en présence du danger qui menaceait la patrie, sauraient s'inspirer de leurs aînés tombés sur les champs de bataille, pour remplir leur devoir de citoyens français.

M. Locufier, adjoint au maire, a clôt la série des discours en parlant au nom du Conseil municipal et de la ville. Il a rappelé la sombre page d'histoire de 1870-71 et le sublime dévouement de tous les héros qui donnèrent, sans marchander, leur vie pour le salut de la France. Il les associa, dans un même et émouvant éloge aux ouvriers frappés par les accidents au cours de leur tâche quotidienne. Puis il termina en assurant que la mémoire de tous ces martyrs du devoir sera toujours l'objet d'un culte d'admiration et de reconnaissance qui la rendra impérissable parmi les générations.

Cette belle manifestation a profondément impressionné la foule qui entourait le monument funèbre.

A LEERS. — La société d'anciens militaires la *Fraternelle* et la société des *Anciens combattants* sont allées à l'issue de la grand'messe, déposer une couronne au monument élevé à la mémoire des enfants de Leers morts pour la patrie. La musique municipale accompagnait ces sociétés. Au cimetière, M. Maréchaux, conseiller municipal, président des Anciens Combattants, et M. Jules Salembier-Courier, conseiller municipal, président de la société d'Anciens militaires la *Fraternelle*, ont prononcé des discours empreints de sentiments patriotiques.

A l'issue des vêpres, la société des Anciens militaires mutualistes, s'est aussi rendue au cimetière pour déposer une couronne au monument patriotique. M. Joseph Leroy, président, a exalté l'héroïsme des soldats morts pour la patrie.

A WOUVAUX

Un cortège composé de la Musique municipale, l'Administration, le Conseil municipal et la Société des Anciens militaires s'est formé en face de la Mairie, pour se rendre au monument des soldats morts pour la Patrie.

A onze heures et demie le cortège se met en marche par la rue de Lille. Devant le monument des soldats morts pour la Patrie, M. Joseph Surmont, vice-président de la Société des Anciens Militaires, et M. Désiré Duhem, maire, ont tour à tour montré à la nombreuse assistance le mérite et l'abnégation du soldat français.

M. Duhem, maire, a terminé un discours par le cri de : « Vive la République ! Vive la paix universelle ! »

Avant de quitter la nécropole, la musique joua la *Marseillaise*.

Peu de temps après, la société *Le Drapeau*, ayant à sa tête M. Omer Deblock, président, entouré des membres de la Commission, s'est rendue également au cimetière pour déposer une couronne sur le mausolée des enfants de Wouvaux morts pour la Patrie.

M. Omer Deblock a, dans un discours patriotique, adressé un souvenir ému à ceux qui ont succombé au champ d'honneur.

Il a énergiquement flétri les théories hervéistes et internationalistes.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La Fête de la Toussaint

A ROUBAIX

Aux messes, vêpres et saluts de jeudi, il y avait, dans toutes les églises, une affluence considérable. Le matin, les communions ont été très nombreuses, notamment à Saint-Martin, où eut lieu, à la messe de sept heures, la communion générale des hommes.

Pendant la grand'messe, les chorales et maîtrises ont, par des exécutions remarquables, beaucoup rehaussé l'éclat des cérémonies.

Aux vêpres ou au salut, des sermons de circonstance ont été donnés par des prédicateurs étrangers.

A TOURCOING

Les cérémonies de la Toussaint ont revêtu, à Tourcoing, un caractère de grande solennité. Les offices ont été rehaussés par des chants et un apparat inusité. La foule a été nombreuse qui se pressait dans les églises, et les fidèles ont suivi la grand'messe et les vêpres avec une piété édifiante.

Dans l'après-midi et la soirée, les sonneries répétées des cloches engageaient d'ailleurs à la prière.

A Saint-Christophe. — La grand'messe a été célébrée avec éclat. La chorale de Saint-Christophe, sous l'habile direction de son dévoué chef, M. François Devriese, a exécuté brillamment la messe de Niedermeyer; les solos ont été fait par MM. Deprienne, Deldyck et Dumez. Un *O Salutaris* a été interprété par M. Paul Deldyck. A l'offertoire, MM. Cauchy et Bataille, ont exécuté un duo de violon et violoncelle avec accompagnement d'orgue. M. Edmond Desienne a exécuté avec brio le *Benedictus* de Mlle Rosoor. Les orgues étaient tenus par M. Diérickx, organiste de la paroisse.

Le soir, un salut solennel a été chanté et suivi par de nombreuses personnes.

A l'église Notre-Dame. — Les communions ont été très nombreuses à partir de 6 heures. A 10 h. fut chantée la messe solennelle de Demerlier. Dans l'après-midi fut prononcé un sermon pour clôturer la retraite et vêpres et salut furent suivis par une belle assistance.

Au Sacré-Cœur. — La fête coïncidait avec la retraite des hommes qui fut prêchée par M. Leplat, missionnaire. Il y avait foule à la messe de dix heures. L'après-midi l'assistance était nombreuse également aux vêpres où fut donné le dernier sermon de la retraite.

A Notre-Dame de Lourdes. — La messe solennelle en sol de Luigi Bordèse a été exécutée à 10 heures 1/2 devant une assistance très recueillie, par l'excellente société chorale de la paroisse.

MM. Cyrille et Charles Roelens et Emile Piat ont chanté admirablement les soli.

Les vêpres ont été récitées avec pompe devant un peuple compact.

A la Croix-Rouge. — L'église ne pouvait contenir la nombreuse assistance. M. le curé officiait. La maîtrise de la paroisse, sous l'habile direction de M. Henri Meurisse, maître de chapelle, a exécuté la messe à trois voix de Ziégler. Les solos furent donnés avec un réel talent par MM. Désiré Deschemacker et Jules Lellemand. M. Meurisse a exécuté, à l'offertoire, un morceau de belle musique du compositeur Ed. Batiste et la marche héroïque de Jeanne d'Arc, par Théodore Dubois. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Dumoulin qui a parlé de la sainteté. Il s'est inspiré de ce texte de la Sainte Ecriture : *Pace est voluntas Dei, sanctificatio vestra.*

NORD

LE REPOS HEBDOMADAIRE. — *La question des ouvriers travaillant chez eux.* — Devant le tribunal de simple police de Bailleul est venue une intéressante affaire. On sait qu'à Bailleul il y a encore beaucoup de tisserands à la main; ces braves gens ont la faculté de travailler chez eux, de fumer une pipe quand il en ont envie, et de tisser douze heures par jour si cela leur fait plaisir.

Or, un fabricant de toiles était cité à la barre, ayant à son actif quinze contraventions parce que des ouvriers avaient travaillé, un jour de repos prescrit par la loi sur le travail dans les manufactures, dans un local dont ils paient la location, où ils sont chez eux.

En suivant cette thèse-là, non seulement charbonnier ne serait plus maître chez lui, mais les fabricants de toiles seraient rendus responsables des faits et gestes de tisserands demeurant parfois à 5 ou 6 kilomètres de la maison patronale.

Le juge de paix n'a pas admis ce principe et a acquitté le patron sur tous les points.

On dit, toutefois, que l'affaire n'en restera pas là.

PAS-DE-CALAIS

UNE ENQUÊTE SUR LA GESTION DU MAIRE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Une enquête est ouverte par M. le sous-préfet de Béthune, sur certaines irrégularités constatées dans la gestion de M. Houssin, maire socialiste révoqué de Montigny-en-Gohelle.

Cette enquête se poursuit et elle a déjà permis de découvrir qu'une personne d'une ville voisine a signé, sur la demande de M. Houssin, un mandat établi à son nom, alors qu'il ne lui était rien dû par la commune.

Bien entendu, cette personne déclare n'avoir point touché le montant du mandat, puisque la commune de Montigny ne lui devait rien, mais l'avoir laissé entre les mains de M. Houssin.

Comme le mandat en question a été payé par le percepteur, M. Houssin eura à s'expliquer.

La tempête à Ambleteuse et Ambleteuses. — Par suite du vent violent, entremêlé de grains de pluie qui règne depuis lundi, la plus grande partie des petits bateaux cordiers de ces deux pays ont dû rentrer au port. La tempête était si menaçante, qu'il leur a fallu abandonner leurs lignes. La situation des marins, qui était déjà assez précaire, devient une véritable détresse.

Mr Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE 5, r. du Collège, Roubaix Extractions sans douleur MALADIES DE LA BOUCHE 41

AISNE

UNE FEMME CARBONISÉE A CROUY. — Mme Ernest Chandellier était partie au marché de Soissons, laissant à la maison sa belle-mère, Mme veuve Chandellier, âgée de 79 ans. Cette dame alluma le feu pour les besoins de la maison, et aussi pour élever un jeune enfant, son petit-fils.

On suppose qu'en voulant attiser le feu en tenant les effets de son jeune petit-fils dans les mains, elle fut prise d'évanouissement et tomba si malheureusement dans le feu qu'elle y trouva la mort. On trouva son cadavre entièrement carbonisé.

BELGIQUE

LE LOCK-OUT DE VERVIERS

Ce n'est pas encore fini. — Un syndicat repousse le traité de conciliation voté par la commission mixte

Bruxelles, 1er novembre. — Les différents syndicats apprécient de façon opposée le traité de paix conclu hier.

On refuse de reconnaître la validité du traité et l'on revendique pour chaque fédération le droit de statuer sur son approbation. La fédération des ouvriers laveurs entre résolument dans la voie insurrectionnelle.

Cette corporation a définitivement rompu avec les autres syndicats. Elle a tenu hier un grand meeting auquel elle avait convoqué exclusivement ses membres.

De nombreux orateurs ont pris la parole contre le traité de paix. Ils ont attaqué avec violence les délégués ouvriers et préconisé la continuation de la grève.

Enfin, *l'assemblée, par 471 voix contre 22, s'est prononcée pour la continuation de la grève.*

Il est à remarquer cependant que l'assemblée ne comprenait que la moitié des ouvriers laveurs.

L'IMPORTATION DU BÉTAIL FRANÇAIS. — *Mesures d'interdiction.* — Voici le texte de l'arrêté par lequel le ministre de l'agriculture vient, comme nous l'avons annoncé, d'interdire l'importation des moutons de provenance française :

Le ministre de l'agriculture, considérant que la fièvre aphteuse tend à se propager en France;

Vu l'avis du service de l'inspection vétérinaire;

Vu l'avis du ministre des finances et des travaux publics,

Arrête :

Art. 1er. — Par modification de l'arrêté susvisé du 2 février 1904, sont interdits, jusqu'à disposition ultérieure, l'importation et le transit des moutons provenant de France.

Toutefois, cette défense ne s'applique pas :

1° Aux moutons importés de ce pays pour l'abattage, dans les conditions déterminées par l'arrêté royal du 2 février 1904 en ce qui concerne les bêtes bovines;

2° Aux moutons expédiés du même pays en transit direct, mais seulement par la voie ferrée, en wagons plombés et sans transbordement en cours de route.

Un autre arrêté ministériel interdit, à partir du 3 novembre et jusqu'à disposition contraire, l'importation par le bureau de Momignies, des bêtes bovines de provenance française.

Cette mesure a été prise, par modification aux arrêtés des 2 et 15 février et du 21 avril 1904, à la suite de la constatation, faite le 31 octobre, de l'existence de la stomatite aphteuse sur des bêtes bovines importées via le bureau de Momignies.

BRUGES

UN ACCIDENT MORTEL EN GARE DE BRUGES. — Bruges, 1er novembre. — Un affreux accident est arrivé cet après-midi, vers deux heures, à l'intérieur de la gare. Une équipe d'ouvriers peintres est occupée à peindre en ce moment la toiture vitrée du grand hall. Deux ouvriers étaient juchés sur une haute échelle posée sur un échafaudage établi sous la toiture à 15 mètres de hauteur; soudain l'échelle a glissé sur les planches de l'échafaudage mouillées par la pluie et la corde d'attache s'est rompue. Un des ouvriers a pu se cramponner à l'échafaudage, mais son compagnon, Auguste Balbaert, a été entraîné avec l'échelle et est tombé la tête en avant sur le trottoir du quai de la gare. La mort a été instantanée.

Société Hypothécaire Belge et Caisse d'Epargne

Société Anonyme au capital de 5.000.000 francs. — Siège social : Avenue des Arts, 71, ANVERS.

Prêts hypothécaires. Avances sur titres. Livrets d'épargne : 3.25 p. c. Dépôts à terme fixe : à 3.60 p. c. Obligations foncières rapportant annuellement 3.60 p. c.

Pour renseignements, s'adresser à MM. Gustave De Mytlenaere, à Mouscron; Achille de Voghelaere, à Herseaux; Paul Deplasse, à Dottignies; Emile Desquins, à Warneton; G. Dehem, à Messines; Emile Boone, à Watou. 13055-2

POUR CAISSES A CHAPEAUX Dames et hommes, adressez-vous directement à la Fabrique **SOYEZ Père.** Téléphone. 823-4

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, jeudi, 1er novembre 1906.

9 heures soir, 8° au-dessus de zéro, 746, pluie ou vent.

Vendredi, 2 novembre 1906.

Minuit, 8° au-dessus de zéro, 746, pluie ou vent.

2 heures mat., 8° au-dessus de zéro, 745, pluie ou vent.

LA VIE SPORTIVE

Automobilisme

LE SALON ALLEMAND DE L'AUTOMOBILE

Berlin, 1er novembre. — (Par dépêche.) — L'Empereur étant toujours légèrement indisposé et ne quittant pas la chambre, c'est le kronprinz Frédéric-Guillaume, accompagné de la princesse Cécile, qui a inauguré ce matin le Salon de l'Automobile installé dans les dépendances du jardin d'acclimatation.

Le kronprinz est arrivé à onze heures. Il a été reçu par l'Automobile-Club impérial, organisateur de l'exposition. Le duc de Ratibor, président, lui a souhaité la bienvenue. Une estrade immense, au centre de laquelle se dressait un dais rouge et or, surmonté de plumes noirs et blancs, avait été installée dans une extrémité de la salle. C'est là que furent prononcés les discours officiels après lesquels eut lieu la très rapide visite d'inauguration. Le cortège parcourut plusieurs allées du rez-de-chaussée sans s'arrêter à aucune exposition.

L'Automobile-Club de France était officiellement représenté à cette cérémonie par son président et son vice-président, le baron de Zuylen et le marquis de Dion. De nombreux constructeurs français ont pris part à ce Salon qui témoigne d'un bel effort, mais dont l'importance et le luxe ne sauraient être comparés au Salon de Paris.

Football-Association

FRANCE CONTRE ANGLETERRE. — Paris, 1er novembre (*par dépêche*). — C'est par un temps affreux sur un sol rendu glissant par la pluie qui n'a pas cessé de tomber durant toute l'après-midi, que s'est disputé aujourd'hui, au Parc des Princes, le match France contre Angleterre. Durant les quinze premières minutes, les joueurs semblaient hypnotisés par le froid et la pluie pénétrante. Les passes étaient mal calculées, les arrêts étaient assurés et les manques de tour nombreux. Aussi, quinze minutes se passent-elles sans qu'un but soit marqué. Après ce délai et malgré de belles échappées de Verbrugghe, malgré les arrêts nets et utiles de Camelle et Allemane, les Anglais réussissent leur premier but. A peine le ballon est-il remis en jeu que les Anglais descendent rapidement vers nos poteaux pour marquer leur deuxième but. Puis un troisième point et un quatrième sont marqués sur de magnifiques shotts. Les Français font faute sur faute et à la suite de l'une d'elles faite alors que le ballon n'était pas à six mètres des buts anglais, ces derniers s'emparent du ballon et descendent sans arrêt jusqu'à notre but pour marquer un cinquième point.

Enfin deux ou trois minutes avant le coup de sifflet annonçant la fin de la première mi-temps les Anglais réussissent un sixième but. Ils ont donc marqué six buts en 30 minutes environ, soit un en moyenne toutes les cinq minutes. La deuxième mi-temps fut très terne, les Français étant absolument nuls. Continuant leur proportion de la première mi-temps, les Anglais marquent neuf nouveaux buts, ce qui leur donne la victoire par quinze points à zéro.

LE RACING-CLUB DE BRUXELLES A TOURCOING. — La rencontre du R. C. B. et de l'U. S. T. avait attiré jeudi sur le terrain de la rue de Gand un nombreux public. Après sa victoire dans le « Canadian Challenge », l'U. S. T. a confirmé sa brillante forme en battant la meilleure équipe belge, par 2 à 1.

Le match qui servait de lever de rideau mettait en présence les équipes secondes des deux clubs. Après une belle lutte, le R. C. B. est sorti vainqueur par 2 à 1.

L'équipe première du R. C. B. se présente avec deux remplaçants, et l'équipe de l'U. S. T. est privée des services de Moigneu, son excellent capitaine, qui joue à Paris dans le match France-Angleterre. Malgré cela, l'équipe tourquennoise attaque dès le début et ne tarde pas à marquer. Peu de temps avant la mi-temps, Van Hoorden, l'excellent capitaine du R. C. B., égalise par un beau shoot à une vingtaine de mètres du but. Dès la remise en jeu, les avants tourquennois descendent rapidement et G. Hanot marque le second but pour l'U. S. T. Dans la seconde mi-temps, le jeu se porte d'un camp à l'autre, et, malgré ses efforts, le R. C. B. ne parvient pas à égaliser.

LE RACING-CLUB DE ROUBAIX, privé des services de Scott et Gadenne, qui n'ont pu faire le déplacement, et de ceux de François et Sartorius, qui étaient allés à Paris jouer dans l'équipe nationale, s'est rendu jeudi à une aimable invitation qui lui avait été faite par le Léopold-Club de Bruxelles. L'équipe roubaisienne a été battue par 3 buts à 1. Les équipiers seconds qui prêtaient leur concours à leurs collègues de l'équipe première, sont à féliciter pour leur beau jeu.

Football-Rugby

STADE CONTRE LANSDOWNE. — Paris, 1er novembre (*par dépêche*). — A Saint-Cloud, au Parc de la Faisanderie, l'équipe anglaise de Lansdowne Fotbal-Club bat le Stade Français par 7 points à 6.

Hippisme

COURSES A AUTEUIL
du jeudi, 1er novembre 1906

Auteuil, 1er novembre. — (Par dépêche.) — Il a fait une bien vilaine journée aujourd'hui, à Auteuil. La pluie n'a cessé de tomber durant toute la réunion, et vraiment il fallait que le sport fût intéressant pour qu'une assistance aussi nombreuse se soit donné rendez-vous sur le superbe hippodrome de la Société des Steeple-Chases. De fait, le Prix Finot, qui avait réuni quinze de nos jeunes hurdle-racers, a été très disputé, et le Steeple-Chase Militaire, dans lequel bon nombre de nos brillants officiers avaient tenu à se mettre en selle, a donné lieu à une course magnifique. Le terrain était lourd. Voici les résultats :

Prix Saint-Hubert (course de haies, à vendre aux enchères, 3.000 fr., 2.700 m.) : 1er, Tétnan (Burgoyne), à M. le marquis de Tracy, pesage 40.00, placé 21.00, pelouse 22.50, placé 9.50; 2e, Valentine II (F. Monk), à M. A. Léautey, pes. 40.50, pel. 20.00; 3e, Héas (Aylin), à M. Charles Liénart, pes. 32.50, pel. 21.00; 4e, Frisky Maud. — Non placés : Jarnac III, Crispette, Janvier, Upsal, Chi Lo Sa, Questeur, Clodhopper, Holmès, La Fizetterie, Xylite, Limermont, Vaincu, Brisels II.

Prix Châlet (steeple-chase, 4e série, 5.000 fr., 3.500 m.) : 1er, Gamester (J. Bartholomew), à M. T. Storr, pesage 35.00, placé 19.00, pelouse 17.50, placé 8.50; 2e, Arbeost (A. Carter), à M. W. Hensby, pes. 20.50, pel. 11.50; 3e, Solitaire II (F. Pantall), à M. Djemil-Bey, pes. 34.50, pel. 16.00; 4e, Bec d'Ambès. — Non placés : Beaurepaire, La Pucelle, Le Faigas, Neuilly II, Rond Royal.

Prix Finot (17e Biennal, 1re épreuve, course de haies, 20.000 fr., 2.800 m.) : 1er, Chloral (H. Mitchell), à M. Ch. Klein, pesage 222.00, placé 70.50, pelouse 110.50, placé 29.50; 2e, Granulé (F. Pantall), à M. P. Siméon, pes. 48.00, pel. 30.50; 3e, Cabriole (G. Sauval), à M. Urbain David, pes. 38.50, pel. 18.00; 4e, Cleek. — Non placés : Guthsan, Quinola, Tardets, Dax II, Ladoga II, Philaé, Lassa, Donapalé, Radiante, Boussole II, Portia.

Prix du Steeple-Chase Militaire (3e série, 4e série, 4.000 mètres) : 1er, Elémyre (M. Fenwick), à M. R. Fenwick, pesage 66.00, placé 20.50, pelouse 49.00, placé 19.00; 2e, Presto IV (M. Sagot), à M. Tardieu, pes. 46.00, pel. 19.50; 3e, Miss Lottery (M. Vidalin), à M. H. Vidalin, pes. 49.50, pel. 19.50. — Non placés : Komom, Red Prince II, Ballverde, Milna Seconde, Bal Dora, Ravignan, Dieu Gavotte III, Résistant, Sauteur, Débrubat, Bel Ami II, Trirème, Eudore, Carnavalet, Honor.

Prix Martee (course de haies, handicap, 4.000 francs, 3.100 m.) : 1er, Capoeiric (A.-H. Bates), à M. S. Dufour, pesage 72.50, placé 19.25, pelouse 39.00, placé 12.50; 2e, Portman (Aylin), à M. Charles Liénart, pes. 29.00, pel. 17.50; 3e, Boyne Duck (Holloboue), à Mme Cl. Procureur, pes. 36.50, pel. 16.50. — Non placés : Kara, Escrimeur, Le Souvenir, La Celle Saint-Cloud, Vallero, Mandarin II, Voleur.

Course à pied

RACING-CLUB DE FRANCE CONTRE CAMBRIDGE

Paris, 1er novembre. — (Par dépêche.) — Le grand match annuel entre l'Université de Cambridge et le Racing-Club de France s'est disputé cet après-midi sur le terrain du Racing-Club de France, à la Croix-Catelan. Le beau temps n'a malheureusement pas favorisé la réunion et c'est sous une pluie battante que les épreuves portées au programme ont été disputées. En voici les résultats :

100 mètres : 1er, Malfait (R.C.F.); 2e, Ryl (Anglais); 3e, Périer (R.C.F.).

800 mètres : 1er, Just (N.G.F.); 2e, Pouillot (R.C.F.); 3e, Soalhat (R.C.F.).

110 mètres haies : 1er, Rod (R.C.F.); 2e, Gladstone (Anglais).

Lancement de poids : 1er, Tison R.C.F., 12 m. 05; 2e, Michie (Anglais), 12 mètres.

1.500 mètres : 1er, Welask (Anglais); 2e, Puculenard (R.C.F.), à une demi-poitrine.

Saut en hauteur : 1er Sandré (R.C.F.), 1 m. 70; 2e, Barklet, 1 m. 45.

400 mètres : 1er, Malfait (R.C.F.); 2e, Soalhat (R.C.F.).

Tir

WATTRELOS. — Café Belle-Vue, chez M. Henri Delerue, Grande-Place, le dimanche 4 novembre, à 3 h. 1/2, grand tir aux pigeons posés : 1er prix, un très beau mouton; 2e, 2 lièvres et 2 garennes; 3e, 1 lièvre, 1 faisan, 2 garennes; 4e, 1 lièvre, 2 garennes; 5e et 6e, 1 lièvre, 2 garennes; du 7e au 10e, 1 lièvre, 1 garenne; du 11e au 20e, 1 lièvre; 21e, 1 oie superbe; 22e, 2 garennes. Mise, 4 fr. 25, donnant droit à deux tours. Les pigeons appartiennent aux tireurs. 15416

ÉTATS-CIVILS

Cantons de Roubaix

ROUBAIX. — Déclaration de naissance du jeudi 1er novembre. — Marcel Dujardin, rue de la Conférence, cour Deboosère, 10.

Déclarations de décès. — Louis Delaplace, 36 ans, rentreur, rue de Cheulseul, fort Mulliez, 7. — Elodie Van Larys, 47 ans, dévideuse, rue de Blanchemaille. — Victor Marcelly, 45 ans, mécanicien, 45 ans, mécanicien, rue de Blanchemaille. — Emile Six, 58 ans, sans profession, rue de Barbieux.

Cantons de Tourcoing

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 1er novembre. — Marthe Desruelles, rue des Ursulines, 14 bis. — Jean Laverze, rue des Plats, 126. — Maria Boudringhien, rue d'Anor, 16.

Déclarations de décès. — Ernest Duterire, 4 mois, rue du Général-Bonnaud. — Henri Dumortier, 1 an, rue de la Latte, 280. — Louis Honoré Dumortier, 91 ans, rue de Roubaix, 94. — Bertha Berthemier, 8 mois, rue des Girondins, 31. — Théodore Gheysen, 61 ans, tisserand, rue Chevreul, 11.

UNE PREUVE SUR PLACE

Lorsqu'une guérison quelconque est annoncée dans ce journal, le public pense avec une plus ou moins juste raison que plus elle est miraculeuse, plus il serait intéressant pour lui que le fait se fût passé dans sa propre ville afin, de pouvoir le vérifier. Mais quand il s'agit des guérisons opérées par les Pilules Foster pour les Reins, le même public est unanime à reconnaître que toutes les preuves offertes sont faciles à vérifier car il n'est jamais besoin d'aller très loin puisqu'elles sont toujours prises sur place comme le prouve ce que nous dit M. J. Fourlegnie, 193, rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing : « Avant que je fisse usage des Pilules Foster pour les Reins, je me plaignais toujours des reins; j'avais parfois dans le dos des douleurs si aiguës que je ne savais comment me tenir et surtout lorsque me baisser pour faire quoi que ce soit. Depuis trois ans je souffrais ainsi à tel point que j'étais gêné dans mon travail, et même lorsque je marchais. Mes urines étaient troubles et déposaient. Le docteur que j'avais consulté m'avait dit que c'était un commencement d'albuminurie; je ne savais plus que faire et de jour en jour m'inquiétais davantage lorsqu'on me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins vendues à la Pharmacie Verriest, place des Phalempins, Tourcoing. Le résultat fut aussi prompt qu'efficace et dès le huitième jour j'étais déjà mieux, mes douleurs disparaissaient, j'étais mieux à mon aise, mes nuits étaient meilleures, je reposais enfin et après trois semaines de traitement j'étais à ma grande satisfaction tout à fait guéri. Je certifie exact de qui précède et vous autorise à le publier. »

Les Pilules Foster pour les Reins (marque originale) sont en vente chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ou 6 boîtes pour 19 fr. ou franco par poste : Spécialités Foster, H. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster », et refusez toute imitation ou substitution. 7. 13544

L'un des Gérants : **Alfred MESSIAEN.**
Imprimerie ALFRED REBOUX, Grande-Rue, 71, Roubaix.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Le Congrès socialiste de Limoges

Le discours de M. Jaurès. — Les socialistes et le nouveau ministère. — Discours de M. Jules Guesde. — Les deux thèses

(*De notre envoyé spécial*)

Limoges, 1er novembre.

Continuant son discours, M. Jaurès s'élève contre la prétention d'imposer d'avance le refus de tout vote d'approbation générale au nouveau ministère.

Savez-vous, demande-t-il, comment la question se posera? Et il prend comme hypothèse la loi sur le repos hebdomadaire dont un certain nombre de radicaux demandent la révision. Le Cabinet cèdera-t-il à cette campagne. Si oui, nous marcherons à fond contre lui; s'il résiste, nous exposerons-nous, en lui refusant nos suffrages, à perdre une réforme chère à la classe ouvrière?

Il faut un raisonnement identique à props du ministère du Travail sur lequel la question de Cabinet peut se poser et il adjure le Congrès de ne pas lier les mains du parti. (*Vifs applaudissements*).

Ce beau langage ne satisfait point Paul Faure qui, récidivant s'écrie : Je voudrais que le jour de la déclaration ministérielle, nous disions à Clémenceau : nous ne sommes pas du même côté de la barricade.

C'est alors que M. Jules Guesde entre en scène.

« J'ai entendu, dit-il, avec infiniment de plaisir la parole de notre ami Jaurès, mais il faut bien s'expliquer. Il s'agit de savoir si on comprendrait dans la France ouvrière que le Congrès socialiste se soit tenu sans qu'il ait rien dit en face de cet événement, quoique petit pour nous, du nouveau ministère. Un acte de foi entre les membres du groupe parlementaire ne suffit pas. Le Congrès doit parler.

M. Guesde reprend à son tour l'hypothèse faite par M. Jaurès, de la question de confiance posée à propos du ministère du travail.

M. Jaurès estimait que le devoir serait peut-être d'accorder cette confiance en raison de l'institution, M. Guesde est d'un avis opposé.

« Ce serait, dit-il, une politique bien dangereuse. En agissant ainsi, nous donnerions, à la classe ouvrière, l'illusion que ce ministère va résoudre tous les problèmes. Cruelle illusion, que chaque jour, fait par fait, j'aurais peine à détruire. Certes, les situations sont difficiles, mais avant tout, l'intérêt de la propagande.

» M. Jaurès a raison de dire que le radicalisme aura seul la responsabilité de la faillite de son programme, si faillite il y a; c'est une partie où nous gagnerons sûrement, mais encore, comment allons-nous la jouer? Nous inclinerons-nous devant la réforme radicale, ou n'allons-nous pas dresser, en face d'elle, la réforme socialiste. Il faut que le Congrès le dise. »

M. Guesde a fini. Les deux thèses se sont heurtées aussi nettement que posible, quoique courtoisement.

M. Jaurès opère alors une retraite savante. Il dépose une motion dont il demande le renvoi à une commission qui élaborera un texte destiné à rallier l'unanimité. M. Guesde acquiesce, et c'en est fini pour aujourd'hui. Il est sept heures.

CONSEIL DES MINISTRES

La question des syndicats. — Les syndicats de fonctionnaires. — La déclaration ministérielle. Le budget. — Important mouvement administratif

Paris, 1er novembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat ont tenu ce soir, à cinq heures, sous la présidence de M. Clémenceau, une nouvelle réunion, prolongée presque jusqu'à huit heures. La séance a été presque exclusivement consacrée à l'examen de la question des syndicats. Le Conseil s'est prononcé pour l'extension des libertés syndicales par accroissement de la capacité des syndicats professionnels. Les droits des syndicats seront garantis par des sanctions civiles.

En ce qui concerne les syndicats de fonctionnaires, le projet de loi sera déposé. En vue de leur donner toutes garanties contre l'arbitraire, les fonctionnaires bénéficieront des dispositions de la loi de 1901 sur les associations, sous la réserve catégorique, formulée à l'unanimité par le Conseil, qu'en aucun cas ils ne sauraient prétendre à exercer le droit de grève.

Le Cabinet ayant terminé l'étude des différentes questions devant figurer dans le programme, M. Clémenceau arrêtera demain les termes de la déclaration ministérielle qui sera lue aux Chambres lundi prochain. Ce document sera soumis, samedi matin à l'approbation du président de la République.

Dans la même séance du Conseil des ministres, M. Caillaux a fait connaître les modifications qu'il demandera à la commission du budget d'introduire dans le projet de budget de 1907, dont elle a été saisie par le précédent Cabinet.

M. Clémenceau fera signer par le président de la République un important mouvement administratif qui paraîtra dimanche au « Journal officiel ».

Un mouvement complémentaire suivra à bref délai.

L'ANARCHIE AU MAROC

Les bandits d'Arzila

Londres, 1er novembre. — Une dépêche de Tanger, dit que les bandits d'Arzila sont arrivés à Tanger enchaînés et dans un état lamentable.

Leur chef, qui avait été bastonné, était incapable de marcher. L'un des bandits est mort en route à la suite d'une violente bastonnade.

Le croiseur « Jeanne-d'Arc »

La dépêche ajoute que, en raison du calme relatif qui règne maintenant